



AVIS AUX CERCLES 2021 / N°39

DH/EL/79

Bruxelles, le 28 octobre 2021

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1. Distances de cross saison 2021-2022
- 1.2. Chaussures autorisées
- 1.3. Clubs de Marche Nordique – agrégation / confirmations
- 1.4. Saison 2021-2022 - RAPPEL fiche d'identité du cercle pour le 31/10/21

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1. Distances de cross saison 2021-2022

Veuillez trouver en pièce jointe les distances de cross autorisées pour la saison 2021-2022.

1.2 Chaussures autorisées

La liste des chaussures autorisées en compétition est publiée sur le site de Word Athletics. Vous pourrez y accéder via le lien disponible sur notre site internet : <http://www.lbfa.be/web/documents-utiles>.

1.3 Clubs de Marche Nordique – agrégation / confirmations

1.3 a) La demande d'agrégation du cercle-Marche nordique «Latitude Nordique» a été acceptée par le Comité directeur LBFA lors de sa réunion du 25 octobre 2021.

NOM : Latitude Nordique ASBL

SIGLE : LN

Adresse du siège : Rue des Combattants 17 – 7070 Mignault

Administrateurs :

Présidente – correspondante officielle : Gosselin Marilyne

Secrétaire : Hecq Elise

Trésorière : Hecq Jean-Pierre

Mail : latitudenordique1@gmail.com

En vertu des dispositions de l'article 5.2.22 du ROI, les cercles ont 20 jours francs à dater du présent avis, pour faire parvenir leurs observations éventuelles par écrit au Secrétaire général.

1.3 b) La demande d'agrément du cercle-Marche nordique «Lets'go Nordic Walking» a été CONFIRMÉE par le Comité directeur LBFA lors de sa réunion du 25 octobre 2021.

NOM : Lets'go Nordic Walking ASBL

SIGLE : LGNW

Adresse du siège : Grand-Route 111 – 6990 Bourdon

Administrateurs :

Présidente : Chavanne Béatrix

Secrétaire : Gilson Geneviève

Trésorière : Flamme Marie-Claire

Mail : ginette.gilson@skynet.be

1.3 c) La demande d'agrément du cercle-Marche nordique «Nordic Walking de la Houssière» a été CONFIRMÉE par le Comité directeur LBFA lors de sa réunion du 25 octobre 2021.

NOM : Nordic Walking de la Houssière ASBL

SIGLE : NWLH

Adresse du siège : Chemin des Rocs 25 – 7060 Horrues

Administrateurs :

Président : Herremans Stefan

Secrétaire : Devienne Daniel

Trésorière : Delva Lucrèce

Mail : contact@nwlh7090.be

1.4 Saison 2021-2022 - RAPPEL fiche d'identité du cercle pour le 31/10/21

Pour rappel, les cercles sont invités à remplir la fiche d'identité, et à la renvoyer au secrétariat de la LBFA pour le 31/10/2021 au plus tard (une amende de 2,50 € par jour de retard est appliquée).

Il nous semble utile de rappeler que les points repris dans les extraits du ROI ci-dessous sont impératifs. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir vous y conformer.

« 5.3.1.1. Les cercles associés adressent chaque année à la L.B.F.A., une copie conforme du procès-verbal de leur assemblée générale statutaire et l'informe de leurs modifications statutaires intervenues.

5.3.1.2. Ils communiquent à la L.B.F.A., les modifications de composition de leur conseil d'administration telles qu'ils doivent les faire paraître au Moniteur belge, dans les 30 (trente) jours francs du changement intervenu, signées par 3 (trois) administrateurs dont le Président et le Secrétaire ou le correspondant officiel.

5.3.1.3. Les membres du conseil d'administration doivent être affiliés à la L.B.F.A.

5.3.2. CORRESPONDANCE OFFICIELLE

5.3.2.1. La L.B.F.A. et les Comités fédéraux s'adressent au correspondant officiel désigné par le conseil d'administration du cercle. Celui-ci en sera administrateur et de préférence son secrétaire. »